

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 32
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 1

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

**MAIRIE
DE
L'UNION
31240**

☎ 05.62.89.22.89

L'an deux mille quatorze, et le 10 décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 4 décembre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

Etaient présents : M. MARC PÉRÉ, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, M. JEAN-MARIE VITRAC, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. NICOLAS COSTES, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, Mme BRIGITTE COLOMIE, Mme KATY COLDER, M. DENIS MOLET, Mme ISABELLE GODEAS, M. LAURENT ORTIC, Mme FLORENCE TOULZE, M. PATRICE ÉTAVE, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. PHILIPPE BAUMLIN, Mme NATHALIE GAUVRIT, M. JOËL FEUILLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, Mme NADINE MAURIN, M. ERWAN DANIEL, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, Mme ISABELLE SEROR, M. GILLES HOURQUET, Mme ELISABETH ATTELAN.

Était absente excusée ayant donné procuration : Mme SYLVIE PIEROT (Pouvoir donné à M. JEAN-MARIE VITRAC).

Était absent excusé :

M. JOËL FEUILLERAT a été élu secrétaire

DÉLIBÉRATION n°2014/170

Objet : Décision Modificative n°6

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'adoption de la décision modificative n° 6, ci-jointe, qui constate les éléments ci-dessous déclinés :

DM 6 - 2014				
ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRES
	FONCTIONNEMENT			
6453	COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	68 000,00 €		
6455	ASSURANCE PERSONNEL AXA	97 000,00 €		
6554	CONTRIB ORGANISMES REGROUPEMENT	82 800,00 €		SDEHG REMB CAPITAL 2013
6558	AUTRES CONTRIB OBLIGATOIRES : FRMJC	161 560,00 €		96 416 € MJC 65 144 € MUSIQUE

73925	FPIC	34 955,00 €		
60611	EAU ASSAINISSEMENT	-15 000,00 €		
611	CONTRATS PRESTATIONS SERVICES	-57 955,00 €		
6237	PUBLICATIONS	-38 000,00 €	L UNIONAIS	
65311	INDEMNITES ELUS	-14 000,00 €		
6574	SUBVENTION	-10 000,00 €		
6226	HONORAIRES	-22 000,00 €		
6228	REMUNERATIONS DIVERSES	-10 000,00 €	AUDIT ASU AFFECTE AU 617	
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	-15 000,00 €		
6419	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		37 870,00 €	
7322	DSC DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE		42 077,00 €	
74718	EMPLOI AVENIR		34 600,00 €	
74835	COMPENSATION EXO TH		33 920,00 €	
7488	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		7 772,00 €	PARTICIPAT. ETAT POUR ELECTIONS
7488	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		31 121,00 €	REMB SINISTRES+RECOURS AT
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		75 000,00 €	
TOTAL		262 360,00 €	262 360,00 €	

Décision

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité, moins 6 abstentions, d'adopter la Décision Modificative n°6.

- Transmis le 12 DEC. 2014
- Affiché le 12 DEC. 2014

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRÉ

